



Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire départemental de Tarn-et-Garonne
Adresse du laboratoire	60, avenue Marcel Unal
	82000 MONTAUBAN
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2021
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2025
Date de mise à jour de la portée	0 4 JAN 2024

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion	on des eaux minérales naturelles
A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
B - Analyses microbiologiques	Agréé
C - Analyses chimiques	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
E - Analyses complémentaires	'
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	-
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source des eaux rendues potables par traitement conditionnées E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source	-
et des eaux rendues potables par traiteme conditionnées, pour les matrices dites atypiques	
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé





G - Analyses microbiologiques de base	Agréé
H - Analyses physico-chimiques de base	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
I - Analyses complémentaires	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
J-1 - Prélèvements	
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypique	5 -
K - Analyses microbiologiques	-
L - Analyses chimiques	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypique	5 -
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour le eaux dites atypiques	5 -
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour le eaux dites atypiques	5
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
N - Analyses complémentaires	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	5

V1 2/3





E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella

I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores *Legionella*

I-2 - Analyses chimiques complémentaires

Acide isocyanurique Ammonium Chlorures

Autres paramètres complémentaires :

Conductivité Couleur Matières en suspension Titre alcalimétrique complet Turbidité

Matthieu SCHULER

Directeur général délégué en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise